



## POINT COVID-19 EN AFRIQUE ET DANS L'OCEAN INDIEN

*Document réservé CCE*

**JEUDI 2 AVRIL 2020 – 15h**

**Par audioconférence (Zoom)**

COMPTE-RENDU

### INTRODUCTION

On observe que les problématiques sont similaires dans presque tous les pays, et les décisions étatiques quasiment identiques. Les CCE de la commission Afrique & Océan Indien sont unanimes : l'Afrique- avec **5,786 cas confirmés et 196 décès** - n'est qu'au début de la pandémie de COVID-19. Malheureusement, le continent est très mal armé : système de santé défaillant, peu de tests disponibles, extrême densité de la population et surtout un secteur informel de l'économie qui ne permettra pas aux populations en Afrique de respecter les mesures de confinement. Celui-ci serait en effet un facteur de famine. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les pays adoptent généralement le principe du couvre-feu en décrétant l'état d'urgence sanitaire.

Les entreprises françaises présentes sur le continent sont finalement davantage inquiètes des retombées économiques et des risques sécuritaires et alimentaires associés que des retombées sanitaires. Le ralentissement de l'activité aura des conséquences économiques destructrices. Les pays pétroliers, avec un prix du brut réduit de moitié et certains – comme le Nigéria ou l'Angola, avec des cargaisons en détresse, seront durement pénalisés. L'Afrique va avoir besoin d'aide forte. Seul, le continent risque de faire face à une crise à la fois sanitaire, sociale, sécuritaire et alimentaire.

**On observe d'ailleurs depuis 24h dans les médias une prise en compte de ce problème sécuritaire: le quai d'Orsay parle beaucoup de l'Afrique. La solution réside dans la coordination d'une réponse africaine. Pour cela, il semble important de faire remonter également des pistes et solutions afin de valoriser l'image de la France à l'international.**

Les comités des CCE s'organisent en tenant des réunions virtuelles hebdomadaires et via des groupes WhatsApp.

Sujets principaux à faire remonter : la demande des expatriés de bénéficier de davantage de vols de rapatriement vers la France, **et la recherche de lieux de quarantaine qui respectent les mesures sanitaires.**

### 1. AFRIQUE DU SUD

Situation sanitaire : **1,400 cas ont été déclarés, dont 5 décès.** Le Président Ramaphosa a déclaré le coronavirus catastrophe nationale, et le confinement est désormais imposé dans tout le pays depuis le 26 mars pour une durée de 3 semaines, jusqu'au 16 avril. Parmi les mesures prises : suspension des liaisons aériennes avec les pays à risque (Chine, Italie, Iran, Corée du Sud, Espagne, Allemagne, Etats-Unis) depuis le 18 mars, fermeture des écoles, au moins jusqu'au weekend de Pâques, rassemblements de plus de 100 personnes interdits, renforcement des contrôles aux frontières, interdiction pour les bateaux de croisière d'accoster, avec mise en quarantaine des marchandises, fermeture des frontières et des liaisons aériennes (« lockdown »), et recours à l'armée dès le 27 mars pour faire respecter la loi. **Quelques incidents ont éclaté dans les townships.** Tous les magasins sont fermés sauf les « produits et services essentiels » : les



entreprises doivent se connecter sur un site gouvernemental afin d'expliquer en quoi leurs produits sont « essentiels » au bon fonctionnement du pays, pour pouvoir continuer à opérer partiellement. L'Afrique du Sud a mis en place une loi permettant le « déplacement » dans des endroits confinés (hôtels et stades) de personnes déclarées malades du COVID-19 ou en contact avec ces personnes. **Le gouvernement prend désormais la température directement dans les maisons, afin de mettre les éventuels malades en confinement.** L'Afrique du Sud compte plus de 7 millions de séropositifs, dont le système immunitaire fragile pourrait ne pas résister au coronavirus.

Rapatriment : Il n'y a plus aucun vols commerciaux. Plusieurs entreprises, comme Total, rapatrient leurs employés non essentiels. **Quelques avions ont été affrétés par l'ambassade. Le prochain vol aura lieu le 3 avril à destination de l'Allemagne. Près de 5000 touristes français ont été évacués, mais il en resterait encore 250. Par ailleurs, les visas sont prolongés jusqu'à fin juillet pour tous les résidents, leur permettant de rester en Afrique du Sud sans enfreindre la loi.** Parmi les malades du COVID-19, le consul Général de France à Cape Town, Laurent Amar.

Mesures prises par les entreprises : Certaines entreprises, à l'image de Mobilitas, soutiennent leurs salariés en les mettant en congés payés jusqu'à fin avril.

Situation économique : **L'économie est à l'arrêt, mais aucune pénurie n'est à prévoir dans les magasins. Parmi les problèmes rencontrés : des camions sont bloqués aux frontières du Botswana et du Zimbabwe – ces pays ayant également pris des mesures de confinement. Les ports fonctionnent mais sont surchargés avec un absentéisme du personnel important. Les marchandises non essentielles sont bloquées et stockées, ce qui provoquera un engorgement certain. Ainsi, les pièces détachées, pourtant utiles à l'industrie agro-alimentaire, ne sont plus acheminées. L'État a mis en place un fonds de garantie pour les PME, ainsi que des compléments de salaire (entre 4 et 15 euros par jour) pour les sociétés qui en font la demande.**

## 2. ANGOLA

Situation sanitaire : **8 cas officiellement déclarés, 2 décès et une personne guérie. Plus de 1000 personnes en quarantaine sous le contrôle du gouvernement.** Tous ont été importés du Portugal. L'état d'urgence est décrété depuis vendredi minuit, pour un minimum de 15 jours. Les frontières sont fermées, les magasins ont également fermé, sauf dans les secteurs alimentaire et pharmaceutique. Le confinement a été mis en place, excepté pour les activités jugées stratégiques (secteurs pétroliers, de la distribution alimentaire et pharmaceutique). Cet ordre a été donné pour 15 jours mais on imagine que cela va durer. Les autorités risquent de durcir les mesures à partir de ce weekend, au moins pour les villes. En effet, cela risque d'être très difficile de faire respecter les mesures de confinement dans les bidonvilles.

Situation économique : Aujourd'hui, il y a une double crise en Angola. Au-delà de la crise économique liée au COVID-19, il sera crucial de maintenir la production pétrolière du pays, qui dépend à 95% de ces ressources. **Au niveau logistique, tout fonctionne. On note néanmoins un problème avec le port pétrolier de Soyo, au nord du pays. La ministre des finances devrait communiquer dans les prochains jours un paquet de mesures de soutien à l'économie.**

Rapatriment : nombreuses sont les entreprises, dont Total - qui représente 45% de la production pétrolière du pays - qui ont décidé de rapatrier les expatriés jugés « non indispensables ». **Le prochain vol Air France, destiné en priorité aux non-résidents, devrait décoller samedi 4 avril. La moitié de la communauté française présente en Angola aurait déjà été rapatriée .**

Mesures prises par les entreprises : réunion hebdomadaire des CCE et excellente communication avec l'ambassade et le service économique. **Une crise au sein de la communauté française s'est néanmoins déroulée autour du conseiller consulaire, qui demande le renvoi du directeur général de Total et de l'ambassadeur. Celui-ci se plaint du fait que Total ait rapatrié ses employés sans en offrir la possibilité à d'autres expatriés.**



### 3. BENIN

**Situation sanitaire : 13 cas ont été recensés. Il s'agit essentiellement de sujets revenus de l'étranger et qui avaient été mis en quarantaine ou en auto-isollement.** Des mesures, relativement floues, ont été mises en place dès le 4 mars. Parmi elles : **l'isolement pour 12 communes jusqu'au 12 avril**, la mise en quarantaine systématique et obligatoire de toute personne arrivant au Bénin par voie aérienne, la restriction de la délivrance des visas d'entrée sur le territoire, la fermeture des bars et des discothèques, l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes, la fermeture des écoles à compter du 30 avril pour deux semaines, et la création de deux zones qui seront fermées par un cordon sanitaire empêchant les transits. Il n'y a plus de transports en commun, et il est interdit d'être à plus de 2 sur une moto et 3 dans un taxi. Restent autorisée la circulation de véhicules de transport de marchandises. **Un cordon sanitaire a également été mis en place avec l'isolement des 12 communes les plus exposées jusqu'au 12 avril.** Le gouvernement dit s'être bien préparé, en réquisitionnant des stocks de chloroquine. Dans les hôpitaux, il y a un néanmoins un risque élevé de saturation des lits. **Les ports fonctionnent normalement, mais on observe un ralentissement des opérations avec une intensification des contrôles pour le fret des marchandises. Les vols cargos sont stoppés et il n'y a plus de vols réguliers.**

**Évacuation :** Air France maintient un vol hebdomadaire (départ de Paris les mercredis et retour vers Paris via Lagos les jeudis).

### 4. BURKINA FASO

**Situation sanitaire : 288 cas confirmés (dont 96 femmes et 192 hommes),** dont trois membres du gouvernement, les ministres de l'Intérieur, de l'Éducation et des Affaires Étrangères. **16 morts sont à déplorer.** Le contrôle aux frontières a été renforcé. Les établissements scolaires ont tous été fermés jusqu'à la fin du mois de mars. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits, et les manifestations culturelles reportées. Par ailleurs, un couvre-feu de 19h à 5h du matin a été instauré à partir du 21 mars. Parmi les nouvelles mesures prises par le gouvernement : fermeture des marchés et restaurants à compter du 26 mars et jusqu'au 20 avril, fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, et mise en quarantaine pour deux semaines, à compter du 27 mars, de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Dédougou et Zorgho.

### 5. CAMEROUN

**Situation sanitaire : 284 cas recensés, et 7 décès à déplorer. Pas de confinement du pays pour le moment mais lancement de campagnes de sensibilisation, identification des personnes à risque, dépistage et mise en place de logement accueil. On tend néanmoins de plus en plus vers un couvre-feu.** Parmi les mesures prises par le gouvernement dès le 17 mars : la fermeture de tous les établissements scolaires publics et privés scolaires pendant 15 jours, la fermeture de tous les bars, restaurants et lieux de loisirs à partir de 18h, et la réquisition si nécessaire des hôtels et véhicules sanitaires par les autorités compétentes camerounaises. Les frontières terrestres, aériennes et maritimes du pays sont fermées: tous les vols en provenance de l'étranger sont suspendus à l'exception des vols cargos et des navires transportant les produits de consommation courante ainsi que les biens et matériels essentiels, dont les temps d'escale seront très limités et encadrés. À noter que le transport routier national des marchandises est autorisé, et les échanges entre le Cameroun, le Tchad et la République Centre Africaine continuent. Par ailleurs, les visas d'entrée au Cameroun sont suspendus. Le consulat français est fermé depuis le 26 mars, en raison de plusieurs cas de COVID-19 déclarés en son sein. Enfin, les déplacements urbains et interurbains ne devront s'effectuer qu'en cas d'extrême nécessité. Le gouvernement met désormais en place des amendes afin de s'assurer que ces différentes mesures soient bien respectées. Il y a entre 15 et 20 appareils respiratoires dans le pays, et il n'y a pas de plateaux techniques (salles de réanimation) suffisants ni de personnels formés pour gérer davantage de sondes d'intubation. Il existe environ 400 tests au Cameroun et 3 équipes formées au dépistage (Douala, Yaoundé, et Garoua). Le pays vient de recevoir 20,000 kits de dépistage Alibaba, ainsi que 100,000 masques, et 1000 équipements de protection.



**Évacuation** : La liste d'attente répertoriée par l'Ambassade est de 600 personnes. **Affrètement d'un avion Air France de 470 places le 31 mars, réservé aux non-résidents et aux personnes fragiles se trouvant sur le territoire camerounais. Un second vol Air France doit être affrété samedi 4 avril.**

**Mesures prises par les entreprises** : Mise en congé d'une partie du personnel, mise à disposition de gels hydroalcooliques, prise de températures et port de masques. Les réunions de plus de 10 personnes ont été suspendues, et les employés sensibilisés au respect des mesures d'hygiène. **Les CCE sont très impliqués dans la recherche de lieux de confinement sécurisés (exemples : hôtels) dédiés aux collaborateurs de leurs sociétés. A l'heure d'aujourd'hui, les endroits prévus par le gouvernement ne sont pas encore complètement prêts. Unique lieu à Yaoundé : le stade de football d'Olembe.**

**Situation économique** : **Pas de mesures de facilitation ou d'échelonnement de paiement des impôts pour les entreprises. Les secteurs les plus touchés sont ceux du bois, pétroliers et parapétroliers, de ventes de véhicules, de la restauration et des jeux.** A cela s'ajoute un sentiment antiblanc et une recrudescence d'agressions verbales.

## 6. CONGO

**Situation sanitaire** : **41 cas recensés, dont 18 dans les dernières 48 heures, et 11 transmissions locales (8 à Pointe Noire et 3 à Brazzaville). 3 décès sont à regretter. Le confinement a démarré le 31 mars à 20h avec un couvre-feu de 20h à 5h du matin ; celui-ci est respecté le soir car l'armée y veille. Il y aura des laissez-passer et des autorisations de circuler tamponnées par la police.** Les bars, restaurants, écoles et universités sont fermés. Le pays a également décrété la fermeture des frontières. Plusieurs pays dont la France sont sur la liste des pays à risque qui impliquent une quarantaine de 14 jours forcée à l'arrivée. Fermeture des vols internationaux depuis le 19 mars 2020 (Air France, Ethiopian, Turkish, etc.). Demande du Ministère de la Santé auprès des grandes entreprises de mettre à la disposition des services de santé des équipements et des consommables indispensables. La tension se développe compte tenu du manque de visibilité et du manque de structures sanitaires opérationnelles. 5000 tests PCR sont disponibles dans le pays, et aucun test de dépistage rapide. **Incertitudes au sujet du lieu où sont soignées les personnes positives au COVID-19.**

**Évacuation** : Beaucoup d'entreprises françaises, dont Total, rapatrient leurs employés. **Il devrait y avoir un vol hebdomadaire au départ de Pointe-Noire. L'ambassade est plutôt mécontente du nombre assez conséquent des départs des expatriés. Il reste encore 500 personnes à rapatrier.**

**Mesures prises par les entreprises** : Prise de température et mise à disposition de gels hydroalcooliques dans beaucoup de lieux sur la base d'initiatives privées (magasins, bureaux, bases techniques). L'activité générale du pays, et plus particulièrement le secteur pétrolier - Total maintient son niveau de production - n'est pas trop impacté pour le moment. Cependant, la réduction des moyens de communication et des approvisionnements qui se dessine sera de nature à provoquer des pénuries notamment dans les grandes villes. **Inquiétude des CCE autour du relai social. Ils ne se sentent soutenus ni par l'ambassade, ni par le service économique, qui communiquent peu. Les entreprises françaises recherchent des lieux de confinement satisfaisants – comme au Cameroun.**

**Situation économique** : **L'activité économique est complètement ralentie. Le port fonctionne, bien qu'au ralenti.**

## 7. COTE D'IVOIRE

**Situation sanitaire** : **190 cas confirmés** et 1 décès à déplorer. L'état d'urgence a été décrété, avec l'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h. Le confinement n'est pas encore instauré dans l'ensemble du pays. **La situation inquiète néanmoins beaucoup l'ambassadeur. Les centres d'accueil des malades seraient « spartiates ». Selon lui, on risque d'atteindre 10,000 cas fin avril et un confinement d'Abidjan sera à craindre. Aujourd'hui, la capitale est seulement isolée du reste du pays.** Les déplacements intercommunaux sont néanmoins toujours autorisés. Parmi les mesures prises par le gouvernement: fermeture des frontières, fermeture des écoles,



événements sportifs et cérémonies interdites, etc. Les commerces (hormis l'alimentaire et les pharmacies) sont désormais tous fermés. Par ailleurs, les autorités ont également conseillé de s'auto-isoler durant 14 jours si on revient de pays à risque. Et interdiction aux ressortissants de pays qui ont enregistré plusieurs décès d'accéder à la Côte d'Ivoire pendant 15 jours. Le trafic de marchandises reste autorisé, et des couloirs humanitaires ainsi que de sécurité seront ouverts pour faire face aux besoins spécifiques de gestion de la pandémie. Les ivoiriens sont plutôt disciplinés, quoique très inquiets. Tout le monde est persuadé que la « phase 3 » du plan de lutte contre le COVID-19, avec un confinement total du pays, ne saurait tarder. **Aucune pénurie de masques n'est prévue.**

**Évacuation** : L'ambassadeur se bat pour obtenir davantage de vols AF (un vol hebdomadaire). Les prochains vols affrétés auront lieu le 9, le 16, le 23 et le 30 avril.

**Mesures prises** : Les entreprises mettent en place des horaires aménagés, ainsi que du télétravail. Le 27 mars, le Directeur Général de la Société Générale Côte d'Ivoire, et également CCE, Aymeric Villebrun, a annoncé la contribution de la banque à hauteur de 80 millions de FCFA, composé d'équipements de protection pour le corps médical et de traitement pour les malades. Le comité des CCE se réunit désormais chaque semaine, et a d'excellentes relations avec l'ambassade. **Une réunion s'est d'ailleurs tenue en comité restreint la semaine dernière, entre les CCE, l'ambassadeur, le SER, BPI France, l'AFD et Proparco. L'objectif étant de proposer de mesures pour aider les PME françaises à passer le cap des 6 prochains mois. Parmi elles : remises d'impôts directs, fonds de solidarité pour les plus petites entreprises, prêts de trésorerie garantis par l'Etat, rééchelonnement des crédits bancaires et médiation du crédit pour négocier avec les banques, et délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (CNPS, impôts directs). Le lendemain, les autorités ivoiriennes ont publié un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1700 milliards de FCFA, soit environ 5% du PIB. Ce plan permettra d'atténuer l'impact de la pandémie sur les populations et les acteurs économiques des secteurs formels et informels (100 milliards dédiés au secteur informel). Incertitudes néanmoins sur la mise en place de ces mesures.** Le président a également annoncé un plan de riposte national d'un montant de près de 96 milliards de francs CFA, destiné à renforcer les moyens de prévention et prises en charge contre le coronavirus.

**Situation économique** : L'activité est plus que ralentie. De nombreux secteurs clés de l'économie ivoirienne sont touchés, notamment les exportations agricoles, le BTP, le tourisme, le commerce, l'hôtellerie, la restauration et le transport. Le port fonctionne encore mais les CCE sont inquiets car le pays va vers une pénurie de pièces détachées. Une crise sécuritaire risque de suivre.

## 8. DJIBOUTI

**Situation sanitaire** : **40 cas confirmés, dont 18 en quarantaine.** Le pays a décrété le confinement le 26 mars. **On note quelques difficultés des autorités pour faire respecter ce confinement, malgré les nombreux check-points et le recours à la force de l'armée.** Les frontières sont désormais fermées et les vols internationaux suspendus. Les ressortissants chinois sont tous confinés dans la base militaire chinoise. **Des masques et des tests sont arrivés de Chine depuis l'Éthiopie via Ethiopian Airlines.**

**Situation économique** : **Maintien des activités essentielles via un système de dérogation,** notamment pour les secteurs clés dont le pétrole, les activités portuaires et régaliennes. Les autorités se veulent rassurantes. Aucune pénurie n'est à déplorer pour le moment. Djibouti continue à approvisionner son voisin Éthiopien. **Plusieurs mesures économiques ont été mises en place par le gouvernement. Parmi elles : un report d'échéances notamment des factures d'électricité (idem à Madagascar). Un appel très fort a lancé à la solidarité du secteur privé. L'ambassade de France a fait un sondage pour connaître les besoins et demandes afin de les faire remonter. 90% des français présents à Djibouti sont militaires. Une exemplarité toute particulière des français est attendue, afin d'éviter tout débordement.**

**Évacuation** : Un vol a été affrété le 1<sup>er</sup> avril par les Etats-Unis.



## 9. ETHIOPIE

**Situation sanitaire** : **29 cas confirmés**, dont un au siège de l'Union Africaine, à Addis Abeba. **Aucun décès n'a encore été rapporté. L'État fédéral prend peu à peu des mesures plus strictes : les régions sont en confinement progressif, et les frontières inter-régions sont fermées au transport public de passagers.** Le pays a fermé discothèques et bars, ainsi que les écoles et les universités, et oblige les personnes en provenance de pays touchés à se placer en auto-confinement pendant 14 jours. Suspension des liaisons aériennes sur les 30 pays touchés par le COVID-19. Inquiétude grandissante de la population éthiopienne : un certain nombre d'incidents visant des étrangers ont été rapportés.

**Évacuation** : **Question autour du maintien d'une liaison aérienne minimale avec la France (2 vols Ethiopian Airlines cette semaine, mais aucune certitude sur les semaines à venir).**

**Situation économique** : Cette crise sanitaire intervient dans un contexte particulièrement difficile pour l'Éthiopie. **À date d'aujourd'hui, le gouvernement n'a prévu aucun programme de soutien économique.** Sa priorité est le maintien de son activité aérienne (20% des vols Ethiopian Airlines maintenus) ainsi que le corridor logistique d'approvisionnement avec Djibouti, qui est désormais confiné. **La continuité de ce corridor est à surveiller, vu la panique de la semaine dernière.** On s'attend à des difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires et en carburant pendant la pandémie. **Plusieurs secteurs sont désormais très affectés : tourisme, horticulture, brasserie, confection textile et ingénierie. Plusieurs réunions se tiennent entre les CCE et la communauté d'affaires française à l'Ambassade de France. Les CCE sont particulièrement inquiets vis-à-vis de la récente mise en place par l'État de lieux de quarantaine pour les cas de COVID-19 positifs, sachant qu'il y a un déficit d'équipements médicaux.**

## 10. GABON

**Situation sanitaire** : **21 cas ont été déclarés**, dont un décès et **un guéri.** Parmi eux, 2 gabonais rentrant de France, et une policière affectée au contrôle des passeports à l'aéroport de Libreville. **Un premier cas a été enregistré hors de Libreville dans la ville de Bitam. Il s'agit d'une compatriote de 32 ans, étudiante au Cameroun. 2 hôpitaux des armées accueillent les malades, et les cas contacts sont mis en quarantaine dans des hôtels.**

Le gouvernement a pris les mesures suivantes : interdiction de tous les déplacements sur l'ensemble du pays entre 19h30 et 6h, fermeture des restaurants et des lieux de culte, interdiction des liaisons régionales au sein du pays, et autorisation d'un unique vol international par semaine. Les rassemblements de plus de 30 personnes sont interdits. Les écoles, collèges, lycées et universités sont également fermés. Les magasins et les marchés restent néanmoins toujours ouverts. Afin de contenir le virus, le Gabon a reçu un stock de plusieurs millions de masques en provenance de Chine. **Seul problème : la capacité de faire des analyses. Le seul centre d'analyses, le Centre International de Recherches Médicales de Franceville, se trouve à 700 km. Le Gabon est maintenant dans une phase de transition épidémiologique : en train de passer d'une épidémie de type importé à une épidémie de type communautaire dont la vitesse de propagation peut être redoutable si certains continuent à faire un déni de l'épidémie.**

**Évacuation** : Nombreuses sont les demandes de rapatriement d'Européens (**près de 1000**). Le dernier vol régulier d'Air France a eu lieu le 20 mars. L'ambassade française s'est chargée d'organiser un dernier vol, dit « rescue », il y a deux semaines afin de rapatrier des ressortissants français. Elle est en train d'organiser un second vol.

**Situation économique** : **Suite à la réunion des ministres de l'économie du CEMAC qui s'est tenue le 28 mars, plusieurs mesures ont été prises : mobilisation des institutions financières et sous-régionales, mise en place des mesures de soutien fiscales et sociales, allègements fiscaux, moratoires pour les paiements d'impôts et des charges, et subventions aux entreprises. Des recours de facilité d'urgence ont également été mis en place par les institutions financières internationales (Banque Mondiale et FMI). Environ 5000 milliards de dollars pourraient être mis en place pour l'Afrique !**



L'activité semble maintenue dans la plupart des secteurs. Dans l'agro-alimentaire, le niveau d'activité est constant, voire en hausse. Aucune pénurie n'est à prévoir. Dans l'industrie extractive (manganèse) : le pays semble profiter des difficultés en Afrique du Sud et au Ghana. L'arrêt des investissements pétroliers mettent en péril les sous-traitants. Les sociétés de forage seraient en train de remballer. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont complètement sinistrés.

## 11. GHANA

Situation sanitaire : **195 cas ont été déclarés, et 2 décès sont à déplorer.** Très bonne communication du gouvernement, avec la mise en place d'un service hotline. **Le Ghana est en confinement depuis lundi, et ce pour une durée de 14 jours. La situation est plutôt calme dans le pays.** Les autorités ont fermé les frontières aériennes et terrestres et passent à la désinfection les marchés. Les écoles sont fermées depuis le 16 mars. Le confinement du pays pas encore été déclaré, mais l'entrée du territoire est interdite à toute personne s'étant rendue dans un pays où plus de 200 cas d'infection sont avérés, à l'exception des citoyens ghanéens. On s'attend à une restriction des mesures d'ici quelques jours.

Mesures prises : **Les entreprises sont désormais fermées.** Aucun risque de sécurité, mais une crainte vis-à-vis de la baisse du prix du pétrole. **Les CCE échangent avec l'Ambassade qui communique très régulièrement et gère les quelques cas particuliers en l'absence de vols commerciaux.**

## 12. GUINEE

Situation sanitaire : **environ 50 cas ont été déclarés (20 cas de plus en 24h).** Ce sont tous des binationaux. Le pays a décrété l'état d'urgence sanitaire, **ainsi qu'un couvre-feu de 21h à 5h du matin.** Parmi les mesures gouvernementales : fermeture des frontières terrestres, suspension des vols commerciaux avec les pays touchés par la pandémie, fermeture de l'aéroport de Conakry, renforcement de mesures de barrières sanitaires dans les marchés, et rassemblements de plus de **20 personnes interdits à Conakry.** Le lycée français a fermé ses portes. Les employés de l'Ambassade continuent à se rendre au travail en procédant à un roulement (2 groupes, 1 jour sur 2 de présence). **Les malades se plaignent des mauvaises conditions dans lesquelles ils sont soignés à l'hôpital de Conakry (pas de climatisation, pas de repas, etc.).** Néanmoins, la situation sanitaire ne semble pas inquiéter la population. **Malgré la fermeture des frontières, les activités portuaires ne sont pas suspendues (entrée de carburants et de marchandises).** **Les véhicules particuliers ne peuvent en revanche plus sortir de Conakry sans attestation sanitaire délivrée par l'agence nationale de santé.**

Évacuation : des V.I.E souhaitent être rapatriés. Mercredi dernier, un vol Air-France a rapatrié 300 personnes. **Le dernier vol Air France a eu lieu dimanche dernier, embarquant environ 300 européens. Aucun vol n'est prévu pour le mois d'avril. L'information concernant les tarifs très élevés d'Air France a bien été reçue. Les tarifs pour d'éventuels allers-simples en mai sont à nouveau autour de 300 euros.**

Situation économique : **Aucune mesure n'a été mise en place pour soutenir l'économie, hormis une baisse du prix des carburants de 10% - qui ne satisfait personne. Les opérateurs économiques réfléchissent à des appuis à l'État pour ouvrir des lits dans des cliniques privées.**

## 13. KENYA

Situation sanitaire : **110 cas ont été recensés (29 cas les dernières 24 heures)** dont 1 décès. **La situation est assez calme. Le confinement n'a pas encore été instauré, mais il y a un couvre-feu et des laissez-passer.** Fermeture des frontières, sauf pour les citoyens et les résidents étrangers, qui devront se soumettre à un auto-confinement. Les bars et les restaurants sont fermés, et un couvre-feu a été instauré de 19h à 6h. L'aéroport international est fermé depuis jeudi 26 mars. Au niveau économique, 3 secteurs sont particulièrement touchés (le tourisme – avec la fermeture des parcs, l'horticulture – 100 000 personnes ont été licenciées, et le thé). Les kenyans



commencent à être très inquiets. **La situation sociale inquiète beaucoup car il y a beaucoup de bidonvilles dans le pays et il sera impossible de mettre en place une quarantaine.** Le comité des CCE se réunit de façon hebdomadaire, et communique chaque jour avec l'ambassade. **Un plan de gestion de crise s'est organisé, avec des points de contacts et des chefs d'îlots responsables de groupes des ressortissants français.**

**Évacuation** : Beaucoup de vols ont été annulés, comme celui de la compagnie Kenyan Airways, annulé à la dernière minute il y a une semaine, laissant 70 personnes sur le carreau. Le prix des places était exorbitant (de l'ordre de 2,500 USD). **À priori, un vol sera bientôt affrété, mais les informations précises ne circulent pas bien. À noter qu'il y a environ 2000 expatriés au Kenya. Les touristes ont été, pour la plupart, rapatriés.**

#### 14. MADAGASCAR

**Situation sanitaire** : **60 cas recensés** (tous des cas importés via les derniers vols), pas de décès. **Un dépistage par test rapide a été organisé pour tous les voyageurs arrivés depuis le 11 mars. Celui-ci a permis d'identifier plusieurs cas. L'institut Pasteur est débordé et met 3 à 4 jours pour donner les résultats des tests.** Une fois testés, les cas sont traités à la chloroquine. Le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire, avec l'instauration d'un couvre-feu de 20h à 5h du matin. Les régions d'Analamanga (Antananarivo) et du port de Tamatave sont désormais en confinement partiel. Les frontières sont fermées et il n'y a plus de liaisons aériennes. Seuls les transports de marchandises peuvent circuler et seules les épiceries, pharmacies et stations-services sont autorisées à ouvrir. Les écoles et établissements d'enseignement supérieurs sont désormais fermés. Toutes ces mesures, annoncées de façon chaotique, n'ont pour le moment pas l'air d'être respectées par la population. Les supermarchés et les pharmacies ont été dévalisés. Le prix des PPN a explosé mais le gouvernement a indiqué vouloir prendre des mesures pour régler cette situation. En cas de propagation de l'épidémie, la réponse sanitaire ne sera certainement pas adaptée en raison de l'extrême faiblesse des infrastructures. Les autorités sont particulièrement inquiètes quant à l'insécurité grandissante, la baisse du pouvoir d'achat, et les problèmes d'approvisionnement.

**Évacuation** : plusieurs ressortissants français sont bloqués sur place. **Un vol Air France partira samedi. L'ambassade avait une liste de 450 personnes. Or, moins de 200 personnes se sont inscrites. L'avion décollera quand même plein mais il risque d'y avoir des difficultés pour affréter d'autres vols après cet épisode de désistement.**

**Mesures prises par les entreprises** : aucune société n'a encore mis en place le télétravail de manière systématique. Les mises en chômage technique ont débuté dans certaines usines. Les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie sont très durement touchés : fermeture de quasiment toutes les agences de voyage et de nombreux hôtels. Le secteur privé est visé directement comme étant un propagateur potentiel de l'épidémie en maintenant ses activités. **À noter une stigmatisation sur les transmissions de Covid-19: les touristes et les étrangers sont montrés du doigt. Beaucoup de messages apparaissent sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas bon signe. Concernant le soutien fiscal aux entreprises : report de beaucoup d'échéances et d'impôts, non-paiement des factures d'électricité, TVA toujours payable.**

**NB : Les huiles essentielles malgaches rencontrent un succès fou. Le secteur n'arrive pas à répondre à la demande (locale et internationale)**

#### 15. MALI

**Situation sanitaire** : **31 cas ont été recensés, dont 2 décès. 500 personnes contacts ont été retrouvées et testées.** Les autorités ont mis en place un centre de soins pour les malades au palais des sports. Les infrastructures sanitaires ne seront pas suffisantes : il n'y a que 3 respirateurs artificiels et 37 lits pour les malades qui nécessitent des soins intensifs. **Les chinois ont envoyé le 27 mars au Mali 20,000 tests, 100,000 masques et 1000 combinaisons.** En plus du confinement partiel, le gouvernement a instauré un couvre-feu de 21h à 5h du matin, l'aéroport de Bamako est désormais fermé jusqu'au 20 avril, et les écoles sont fermées depuis le 19 mars. **Allègement des transports en commun avec prise de température et distribution de masques. Pas plus de 3 passagers par voitures, et 1 passager sur les motos.** Le gouvernement





a des craintes concernant ses approvisionnements alimentaires. Plusieurs fois reportées depuis octobre 2018, les élections législatives se sont tenues le dimanche 29 mars, dans un contexte sanitaire et sécuritaire particulièrement tendu. **Faible participation de 20%.**

Évacuation : **1 « rescue flight » a été mis en place par Air France le 2 avril, emportant 470 personnes jugées prioritaires (les touristes, les non-résidents et les personnes fragiles), sur la liste des 900 personnes répertoriées par l'ambassade.**

Situation économique : **Celle-ci est complètement ralentie. Beaucoup de sociétés ont fermé leurs bureaux et ont annoncé des mesures de télétravail à compter du 1<sup>er</sup> avril. La plupart ont mis leurs employés en congés annuels. Certaines ont recours au chômage technique. Les mesures d'accompagnement du gouvernement n'ont pas encore été annoncées. Les CCE pensent devoir subir un nouvel impôt de solidarité plutôt que de se voir octroyer des mesures d'accompagnement financières. De son côté, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) essaie de promouvoir la monnaie électronique afin d'éviter que les gens ne se déplacent dans les agences bancaires.**

## 16. MAROC

Situation sanitaire : **il y a désormais 708 cas et 58 décès.** D'après les autorités il y aurait environ 6 cas par heure. Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence sanitaire au moins jusqu'au 20 avril. Les écoles, les mosquées, et tous les lieux publics sont désormais fermés. Tous les vols internationaux sont suspendus. Les liaisons maritimes vers la France et l'Espagne, ainsi que les frontières terrestres avec les enclaves espagnoles sont également fermées.

Évacuation : des milliers de touristes tentent encore de quitter le territoire. Près de 140 vols spéciaux ont été négociés par la France et ont permis de ramener 24,000 personnes. Un service d'urgence, SOS Un Toit, a été mis en place par le Quai d'Orsay pour aider les français de l'étranger à trouver un logement.

Situation économique : Le gouvernement prend des dispositions pour abonder à hauteur de 20% des résultats économiques dans un fonds, qui permettra de faire face aux difficultés du secteur informel. Par ailleurs, 200 euros seront alloués comme subvention pour les petits artisans. Les grandes entreprises ont toutes arrêté leur production. Seuls les grands donneurs d'ordre continuent à produire mais avec une baisse du régime de 50%. STMicroelectronics maintiendra sa production autant que faire se peut. Dans le secteur industriel, on observe une baisse de 85% de la production dans la région de Casablanca. Conclusion : l'économie du Maroc est en train de ralentir, voire de s'arrêter, sauf dans le secteur de la santé.

## 17. MAURICE

Situation sanitaire : **169 cas de coronavirus ont été officiellement déclarés, dont 7 décès (un mort de 20 ans).** 1200 tests RT-PCR ont été effectués afin de détecter de nouveaux cas, **mais seulement 120 tests par jour, ce qui est peu. 20,000 nouveaux kits ont été reçus.** Le gouvernement a décrété le confinement général depuis le 20 mars, pour une durée minimum de deux semaines. Seuls les services essentiels et certaines activités économiques sont autorisés à opérer (banques, boulangeries, pharmacies, et supermarchés). **Les supermarchés ont fermé pendant une semaine, et ont rouvert le 2 avril.** Les écoles et les universités sont fermées pour une durée indéterminée, et les liaisons aériennes totalement interrompues.

Évacuation : Le dernier vol pour Paris depuis Maurice a eu lieu le samedi 28 mars. **L'aéroport est fermé. Plus aucun avion ne peut atterrir ou décoller jusqu'au 30 avril. Le gouvernement affrète des vols pour s'approvisionner en produits médicaux.**

Situation économique : **Les ports sont à l'arrêt car les transitaires ne travaillent plus.** Le soutien du gouvernement mauricien est exceptionnel et inédit sur le continent, avec la prise en charge de 50% du salaire des employés. **Chose étonnante, le gouvernement refuse l'aide médicale apportée par les sociétés françaises.**

## 18. MAURITANIE

Situation sanitaire : **4 cas recensés, dont un décès et 2 guéris. Il n'y a que 4 appareils respiratoires dans le pays, utilisés néanmoins pour soigner d'autres pathologies.** Le



gouvernement a pris tout de suite des mesures drastiques : fermeture des frontières terrestres pour les personnes depuis le 17 mars, suspension du trafic aérien international, restaurants, bars et écoles fermés, et mise en place d'un couvre-feu à Nouakchott à partir de 18h. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. Depuis le 28 mars, il y a des restrictions de circulation entre les différentes régions, à l'exception du transport de marchandises et des missions des services publics essentiels (eau, électricité, télécommunications, etc.). **Depuis la semaine dernière, les commerces non alimentaires sont fermés, et les effectifs dans les administrations et entreprises sont réduits. La conséquence est le ralentissement des approvisionnements au port (importation de conteneur) qui empêche les manutentionnaires de servir les clients (sortie TC) quand un navire est en opération.**

Évacuation : Un avion Air France rapatriera le lundi 6 avril les 250 touristes et expatriés qui ont demandé à rentrer en France.

Mesures prises par les entreprises : **Aucune mesures économiques annoncées au profit des entreprises. En revanche, les demandes d'aide de leur part sont nombreuses.** Les CCE et les directeurs-généraux des entreprises françaises font un point quotidien de situation. CMA CGM indique que malgré le durcissement des consignes, aucun ordre n'a été donné pour arrêter l'acheminement des containers. **L'entreprise s'occupe du rapatriement des véhicules par voie maritime.**

## 19. MAYOTTE

Situation sanitaire : 51 cas de coronavirus officiellement déclarés à ce jour, dont 2 hospitalisés. Grosse inquiétude du gouvernement car il n'y aurait que 16 lits de réanimation disponibles sur l'île. Des mesures de restriction des liaisons aériennes sont mises en place. Les vols de tourisme sont interdits à compter du 20 mars. Un couvre-feu a été instauré, de 20h à 5h du matin. Des mesures d'hygiène sont mises en place dans la métropole avec l'obligation de porter un masque pour se protéger (problèmes de manque de masques vs préconisations de la métropole). La population, extrêmement pauvre, est incapable de respecter ces consignes.

Situation économique : l'activité est entièrement paralysée, sauf pour la grande distribution.

## 20. MOZAMBIQUE

Situation sanitaire : **10 cas déclarés**, dont un citoyen français revenu au Mozambique début mars. Le pays n'est pas encore confiné, mais **l'état d'urgence a été décrété le 31 mars**. Parmi les mesures prises: **quarantaine de 14 jours pour tous ceux qui reviennent de voyages**, fermeture des écoles, suspension de la délivrance de visas, restrictions de mouvements et interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes. **Les lieux culturels (musées, boîtes de nuit, salles de sport, théâtres) sont désormais fermés. Les marchés et les magasins sont toujours ouverts, avec des horaires réduits de 6h du matin à 17h.** On s'attend à de nouvelles mesures dans les prochains jours, telles que la fermeture des commerces non essentiels.

Évacuation : les derniers vols au départ de Maputo avec TAP et de Johannesburg avec Air France ont eu lieu le 23 mars. Ethiopian Airlines opère encore des vols commerciaux via Addis Abeba.

Situation économique : 80% de l'économie du pays est informelle. Le Mozambique ne peut donc pas se permettre de se mettre en confinement total. Le pays suit de près l'évolution de la situation en Afrique du sud (importation de nourritures). Le maintien de l'ouverture de la frontière, permettant l'approvisionnement du Mozambique, est primordiale.

## 21. NIGER

Situation sanitaire : **73 cas** ont été déclarés officiellement (**multiplication par 3 du nombre de cas en 48h**), et **5 morts**. **Les Nigériens pensent prennent peu à peu conscience de la réalité de la pandémie. L'État du Niger est très impliqué dans la communication des gestes barrière.** Il y a peu de tests disponibles et seulement 5 respirateurs dans le pays, ce qui risque de poser un problème sanitaire de grande ampleur. Les aéroports du pays ont été fermés, ainsi que les frontières terrestres. Les bars, restaurants, écoles et universités ont également été fermés. Les rassemblements de plus de 50 personnes sont interdits. Un couvre-feu a été instauré de 19h à 7h



du matin à partir du samedi 28 mars. Concernant les approvisionnements, il n'y a qu'un cargo alimentaire par semaine, et on craint une pénurie alimentaire. Prochaine étape : le confinement ? **Évacuation** : les expatriés s'inquiètent et sont peu confiants. L'ambassade établit peu à peu une liste de ceux qui souhaitent rentrer en France. **Un vol de rapatriement est prévu le lundi 6 avril, avec très peu de places disponibles car il sera partagé avec le Togo et le Burkina Faso.**

**Mesures prises par les entreprises** : les entreprises et ONG prennent pour la plupart les mesures classiques de télétravail. **Activité réduite dans les administrations et travail alterné.** Il y a une importante demande pour les services informatiques.

Les CCE du Niger sont très impliqués. Ils ont écrit une lettre au Premier Ministre du pays afin de renforcer l'action du secteur privé face au COVID-19. Les entreprises françaises ont toutes prises des mesures de prévention (règles sanitaires strictes, télétravail, confinement, etc). Elles recommandent maintenant la nécessité des mesures spécifiques pour le report ou l'allègement de paiement de certains dû à l'Etat, afin de faciliter le paiement des salaires et des fournisseurs locaux. Besoin également d'une chaîne logistique, même si elle est dégradée. L'objectif est de ne pas aggraver la crise déjà présente.

## 22. NIGERIA

**Situation sanitaire : 174 cas ont été recensés, dont 1 mort. Le Président Muhammadu Buhari a ordonné, dimanche dernier, un confinement total à Abuja, Ogun et Lagos à compter du 30 mars et pour une période « initiale » de 14 jours.** Parmi les mesures également adoptées par le gouvernement : restriction de l'entrée pour les pays comptant plus de 1000 cas de coronavirus, fermeture des frontières aériennes et terrestres, fermeture des marchés et des écoles, et interdiction des voyages régionaux au sein du Nigéria (État Fédéral). **Les commerces et bureaux sont désormais fermés. Seuls les industries agroalimentaires, les supermarchés, les stations-services et la distribution d'électricité sont exemptés car considérés comme des secteurs essentiels. La police et l'armée sont présents un peu partout.** L'Alliance Française a également fermé ses portes. Le port est encore ouvert mais fonctionne au ralenti. Dès lors, même si le pays n'est pas en « lockdown », on peut dire qu'il est en « flowdown ». La priorité de l'Etat est de s'assurer de ne manquer ni de carburant ni de denrées alimentaires.

**Évacuation** : jeudi 26 mars, des expatriés français ont été rapatriés par un vol Air France. **Un second vol Air France est venu récupérer des Européens cette semaine. C'est sans doute le dernier vol avant un certain temps.**

**Mesures prises par les entreprises** : les employés sont mis en congés pendant une durée d'un mois. Au Nigéria, le chômage n'existant pas, la situation risque d'être extrêmement délicate. Soit les entreprises aident leurs employés, soit elles les licencient. **Avec une forte crainte, une fois tous les congés des employés épuisés, de voir apparaître une crise sécuritaire de l'impossibilité pour les classes populaires de se procurer de quoi manger.** Tout comme en Angola, le coronavirus c'est « l'arbre qui cache la forêt », avec les conséquences de la chute du prix du pétrole que l'on connaît. **Les recettes de pétrole ont chuté des 2/3 dans le pays. La production continue mais des bruits circulent au sujet d'un possible arrêt faute de pièces détachées.**

## 23. RDC

**Situation sanitaire : 118 cas ont été déclarés.** Parmi eux, la Ministre de l'Économie, Acacia Bandubola, et son directeur de cabinet. **13 décès sont à regretter.** L'état d'urgence sanitaire a été décrété, et le gouvernement a annoncé un confinement intermittent de Kinshasa pour une durée de 15 jours, par vague de 5 jours par semaines, pour permettre aux plus pauvres de se ravitailler en nourriture. Il n'y a plus aucune liaison aérienne. Les rassemblements de plus de 20 personnes sont interdits, et les écoles, bars et restaurants sont fermés pour une durée de 4 semaines à compter du 19 mars.

**Évacuation** : Air France prévoit d'organiser un vol de rapatriement en lien avec l'ambassade de France à Kinshasa.



## 24. LA REUNION

**Situation sanitaire : 224 cas ont été déclarés, dont une majorité sont importés.** La Réunion suit plus ou moins la même courbe que la France, avec environ une semaine de retard. Les malades, jeunes pour la plupart, rentraient de vacances. Parmi les mesures prises par le gouvernement : suspension des vols d'agréments, fermeture des marchés, et confinement de l'île qui est passée à la « phase 2 », suite au constat d'une première chaîne de transmission locale du virus. Il n'y a pas encore de couvre-feu mais cela peut se faire sur demande des maires en fonction du non-respect du confinement dans leurs communes respectives. Beaucoup de personnes sont mises en quarantaine, et on suit de près celles qui ont approché les malades. Toutes ces mesures impliquent un renforcement du système sanitaire : multiplication des dépistages précoces, mobilisation de davantage de lits d'hôpitaux (50 nouveaux pour l'instant) et livraison de 120,000 masques FFP2 pour le personnel soignant. Un scandale a éclaté sur l'île en raison de la dégradation de certains de ces masques. Plusieurs présentaient des traces de moisissure. Par ailleurs, les mesures prises par le gouvernement ne semblent pas être prises avec suffisamment de sérieux.

**Évacuation** : Opération Résilience (Rapatriement via « le Mistral »), prévue pour le 4 avril. **Seuls Air Austral et Air France maintiennent quelques vols (environ 2 par semaine).**

**Mesures prises par les entreprises** : le comité des CCE se réunit une à deux fois par semaine. Obtention de la région qu'elle complète les 10% manquants pour les prêts en trésorerie accordés par BPI France aux PME. **Le télétravail est mis en place dans tous les secteurs ou c'est possible.**

**Situation économique** : l'économie est en berne, avec une baisse de 35% de l'activité économique. Les livraisons à domicile explosent. **Le secteur du BTP est très impacté. Les grands groupes espèrent une reprise de l'activité la semaine prochaine. Comme à Madagascar, on voit apparaître peu à peu une inquiétude et une psychose de l'étranger.**

## 25. SENEGAL

**Situation sanitaire : 200 cas ont été déclarés. 1 seul mort est à regretter. Il s'agit de Pape Diouf, ex-Président de l'OM. Un CCE malade du COVID-19 est sorti guéri de l'hôpital.** Le pays a décrété l'état d'urgence sanitaire, et mis en place plusieurs mesures : **mise en place progressive d'un confinement régional**, couvre-feu de 20h à 6h du matin, fermeture des frontières aériennes, interdiction de toutes les manifestations publiques pendant une durée de 30 jours, suspension des cours dans les écoles et les universités, renforcement systématique des contrôles sanitaires aux frontières, et fermeture des marchés et des mosquées. Hôtels et restaurants sont également fermés. 2000 détenus ont été libérés. **On sent une hésitation du pays à basculer en confinement total, à l'image du Bénin. Le port fonctionne mais au ralenti, avec des horaires décalés des douaniers. Le pays a environ 3 semaines de décalage avec l'Europe. Le pic interviendrait alors en pleine période de ramadan. Ce serait une catastrophe.**

**Évacuation** : Air France est en train de rapatrier ses ressortissants. Six vols ont exceptionnellement été mis en place au départ de Dakar pour les nombreux voyageurs bloqués dans le pays. 99% des touristes sont désormais partis. **Beaucoup de français veulent encore rentrer. L'État français ne pourra pas rapatrier tous les français du monde entier. L'Afrique va avoir besoin d'une aide internationale urgente.**

**Mesures prises par les entreprises** : les entreprises françaises sont presque toutes en déficit, et n'ont aucune visibilité sur les mois à venir. Les banques et compagnies d'assurances tournent encore mais vont bientôt avoir des problèmes de trésorerie. Il y a également un risque de **report** des projets de développement pétrolier.

Le comité des CCE se réunit désormais virtuellement, via Zoom. La prochaine réunion a lieu mercredi 1<sup>er</sup> avril avec un focus sur les aspects sécuritaires. Le Sénégal est un important importateur de sucre et de riz. Il faut réfléchir aux différentes options envisageables si le pays n'est plus approvisionné.

**Situation économique** : Le Sénégal a élaboré un plan de contingence suivant l'évolution de la pandémie pour un montant de 64 milliards de FCFA (97,6 millions d'euros). L'État a également mis en place un Fonds de Riposte et de Solidarité contre les effets du COVID-19 (dénommé « FORCE-COVID-19 »). **Les entreprises du secteur privé sont fortement impactées par la crise**



sanitaire. Elles font face à d'importantes difficultés, avec une baisse de 30% à 70% de leur chiffres d'affaires. Pour l'instant, les entreprises françaises ont mis environ un tiers de leurs employés en congés payés. Une enquête CCE anticipe une baisse d'activité de 43% en mai et 36% en avril. Or l'État demande aux entreprises de participer à l'effort national ! Les CCE, alertés dès le 18 mars de l'ouverture de l'aile dédiée aux malades atteints du COVID-19 de l'hôpital de Diamniado, ont immédiatement échangé avec ses instances dirigeantes afin de répondre au mieux aux besoins exprimés par l'établissement. Une plateforme logistique a été montée en 48 heures. La première donation était composée principalement de médicaments, produits désinfectants, combinaisons, gants, masques, gels hydro alcooliques, etc.

## 26. SIERRA LEONE

Situation sanitaire : L'état d'urgence a été décrété le 24 mars pour un an. **Le confinement a été établi seulement pour une durée de 3 jours afin de ne pas effrayer les fonctionnaires qui n'auraient pas été payés.** Les frontières terrestres avec la Guinée et le Libéria seront fermées, pour les personnes, à compter du 27 mars pour une durée d'un mois. Si le gouvernement ne craint pas la pénurie alimentaire, des risques sécuritaires sont à prévoir dans le pays.

Évacuation : **Un vol Brussel Airlines est prévu le dimanche 5 avril pour rapatrier les Européens.**

Situation économique : **Le port continue de fonctionner normalement.**

## 27. TANZANIE

Situation sanitaire : **20 cas ont été déclarés, et 1 décès est à déplorer.** Le pays réalise environ 250 tests par jour (du matériel a été reçu de Chine), et confine uniquement les nouveaux arrivants pendant une durée de 15 jours. **On pourrait passer de 60 à 80 lits possibles pour la réanimation, et on attend une livraison de 2000 tests. Ceux-ci sont pour l'instant « réservés ».** Les écoles et universités sont fermées. Côté travail, c'est « business as usual ». **Les visas ont été prolongés de 3 mois.**

Évacuation : pas de demande particulière de rapatriement, hormis pour les ONG. Les 400 touristes français sont à présent tous rentrés en France. **Les aéroports sont toujours ouverts, avec 2 compagnies et 3 vols assurés par semaine. Le prix des vols fluctue (600 à 1000 euros).**

Situation économique : Avec l'arrêt du tourisme, et la baisse de 40% de la consommation de carburant, l'économie du pays est en forte baisse. **Le secteur de l'horticulture est également touché. Les ports restent ouverts.**

**L'ambassade, les CCE et la CCI sont proactifs. Ils ont travaillé ensemble à une collecte de fonds, remise la semaine prochaine au ministre santé de la part des entreprises françaises. Elle devrait permettre l'achat de matériel médical.**

## 28. TCHAD

Situation sanitaire : 7 cas ont été recensés. Parmi les mesures prises par le gouvernement : la fermeture des aéroports depuis le 19 mars, l'interdiction des rassemblements de plus de 50 personnes, et la mise en place de contrôles sanitaires systématiques aux frontières. A Ndjamena, les établissements scolaires ont fermé leurs portes, tout comme les bars et les restaurants. Le pays a reçu des kits sanitaires de Chine. Le système de santé étant très défaillant, cela risque de ne pas être suffisant. **Un couvre-feu a été instauré, de 19h à 6h. C'est une bonne chose car on assiste depuis peu à des surréactions de militaires dans les rues (bastonnades ou humiliations) ou contre certains commerces.** Le Chef de l'État a précisé que si les circonstances l'exigent, le confinement total serait envisagé. Les offensives de Boko-Haram continuent, malgré l'opération Barkhane, et inquiètent le gouvernement. **La crise risque d'être sociale au Tchad, avec une flambée des prix des produits de première nécessité, mettant en lumière l'absence totale de planification des autorités pour gérer les stocks de denrées alimentaires. Sur les réseaux sociaux, une forte critique est faite du pouvoir politique en place.**



Situation économique : Un plan de contingence et de lutte contre le coronavirus à hauteur de 15 milliards de FCFA a été élaboré par les autorités via la mise en place d'un Fonds spécial de lutte contre le coronavirus. Il sera financé par les ressources propres du Tchad et la contribution de la solidarité internationale.

Évacuation : les V.I.E et les non-résidents ont demandé à être rapatriés. Des discussions sont en cours entre l'ambassade et Air France pour affréter un autre vol. **Les demandes d'évacuation des résidents permanents se multiplient.**

## 29. TOGO

Situation sanitaire : 24 cas recensés, et 2 décès sont à déplorer. Il y a seulement 4 lits de réanimation pour 9 millions d'habitants. Des stocks de gels hydroalcooliques devraient arriver de Chine dans les prochains jours. Parmi les mesures prises par le gouvernement : la fermeture des frontières terrestres aux passagers, le « bouclage » de plusieurs villes dont Lomé, Kpalime et Sodoké, la suspension des liaisons aériennes avec l'Italie, la France, l'Espagne et l'Allemagne, la fermeture des écoles et des lieux de culte et l'interdiction des rassemblements. Un confinement de 14 jours est obligatoire pour ceux qui rentrent encore sur le territoire. Les marchandises sont encore autorisées à circuler au sein du pays. La population ne semble pas paniquer outre mesure.

Évacuation : les vols sont maintenus, sauf les liaisons Air-France. Les expatriés souhaiteraient qu'il y ait des vols supplémentaires.

Mesures prises par les entreprises : Les entreprises sont ouvertes et continuent (« business as usual »), mais font état d'une baisse de production de 40 à 50%.

Situation économique : **Mise en place d'un fonds de solidarité de 400 milliards de FCFA.**

## 30. ZAMBIE

Situation sanitaire : 12 cas déclarés. Les écoles ont été fermées, et le confinement est imminent.

### Actions CCE :

- 1) **Mettre en place un plan d'action pour aider les expatriés et plus largement la communauté française présente en Afrique dans les semaines/mois à venir :**
  - **Structurer l'aide et se rassembler autour de la communauté européenne. Recenser tous les contacts utiles (ambassades, Nations Unies, ONG, médecins accrédités, services américains, etc.) et définir 1 point de contact CCE par comité/pays.**
  - **Trouver des lieux de confinement et indiquer aux ressortissants français les endroits où il est possible de se soigner, en attendant le rapatriement éventuel.**
  - **Obtenir des autorités d'avoir un contact d'urgence pour avoir des conseils si symptômes (sur le modèle français du 15).**
- 2) **Créer une fiche de recensement des bonnes pratiques et initiatives mises en place par les comités des CCE en Afrique et dans l'Océan Indien.**

**Prochain point de situation jeudi 9 avril à 15h (heure de Paris) via Zoom.**

*Au cours des réunions, pour la fluidité de nos échanges et le confort de tous :*

- *mode audio (pas de caméra)*
- *micro coupé*

*N'hésitez pas à échanger d'ici là, sur notre groupe WhatsApp « Commission Afrique CCE ».*